F

联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura | منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent quarantième session

Rome, 10-14 mars 2025

Informations actualisées sur les données servant à l'élaboration des statistiques et sur les fonctions statistiques

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. José Alejandro Rosero Moncayo
Statisticien en chef et Directeur de la Division de la statistique
Tél.: +39 06570 54151
Courriel: Chief-Statistician@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

NQ976/f

RÉSUMÉ

- À sa 139e session, le Comité du Programme a, entre autres choses, «dit attendre avec intérêt de recevoir régulièrement des informations actualisées, au titre d'un point ordinaire de l'ordre du jour, sur cet important travail...». Plus spécifiquement, il a encouragé l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à communiquer davantage d'informations actualisées sur les taux de réponse aux questionnaires de la FAO sous forme agrégée, la procédure adoptée pour combler les lacunes dans les données et les statistiques, les efforts déployés pour adapter les méthodologies aux différents biomes et la rationalisation des fonctions statistiques et à continuer de l'informer des travaux du Groupe de coordination sur les données.
- Le présent rapport se concentre sur trois points mis en évidence par le Comité du Programme à sa 139e session, à savoir la rationalisation des fonctions statistiques, les taux de réponse aux questionnaires de la FAO et les procédures adoptées pour combler les lacunes dans les données et les statistiques, ainsi que les efforts déployés pour adapter les méthodologies aux différents biomes. Il est proposé de traiter les autres points dans des rapports ultérieurs, à de futures sessions du Comité du Programme.
- S'agissant du premier point, il est rappelé dans le présent rapport que, conformément aux ajustements au Programme de travail et budget 2024-2025 (CL 174/3 et CL 174/REP), approuvés par le Conseil de la FAO le 8 décembre 2023, la fonction de statisticien en chef, qui relevait précédemment du Bureau du Statisticien en chef (OCS), a été intégrée à la Division de la statistique (ESS), la personne à la tête de cette division assumant désormais le rôle de statisticien en chef en sus de ses attributions.
- La fusion des fonctions de statisticien en chef et de directeur de la Division de la statistique a entraîné celle de deux unités de la FAO jusqu'alors distinctes, ce qui a eu des incidences sur les plans administratif, financier et programmatique et sur le plan des ressources humaines.
- Sur le plan programmatique, la fusion des fonctions statistiques a donné lieu à une réorganisation interne de la Division de la statistique de la FAO. Cette division est aujourd'hui organisée en deux grands axes de travail: i) l'axe Production des données et renforcement des capacités; ii) l'axe Gouvernance des données et des statistiques.
- En vigueur depuis plus d'un an, la rationalisation des fonctions de statisticien en chef et de directeur de la Division de la statistique a déjà porté ses fruits en termes d'efficience et de cohérence. Elle a permis de renforcer la coordination interne et externe, d'améliorer l'élaboration et l'application des normes et de gagner en efficience dans la mise en œuvre des interventions de renforcement des capacités.
- Si la rationalisation des fonctions de statisticien en chef et de directeur de la Division de la statistique a été bénéfique en termes d'efficience, il reste néanmoins des défis à relever. Le principal est l'insuffisance du financement de la statistique, qui a déjà été souligné dans le document PC 132/5, intitulé *Proposition relative à l'amélioration de la gouvernance des activités statistiques de la FAO*.
- S'agissant du deuxième point, il est souligné dans le présent rapport que la FAO s'efforce de publier des statistiques sur l'alimentation et l'agriculture tirées de données communiquées directement par les membres (données officielles). Elle le fait normalement en envoyant des questionnaires aux membres. Ainsi, la FAO a besoin que les pays s'acquittent de leurs obligations en matière de communication d'informations pour représenter avec exactitude la situation dans différents domaines.
- L'Organisation compile en interne les taux de réponse des pays aux questionnaires, en guise d'indicateur de qualité, et elle travaille à leur ajout, au côté d'autres indicateurs de qualité, dans les métadonnées qui accompagnent chacun de ses ensembles de données.
- Dans les cas où les institutions nationales ne fournissent pas un questionnaire entièrement rempli, la FAO comble ces lacunes par différents moyens. Par exemple, elle recueille directement les données sur les sites web et dans les rapports officiels des pays et, si cela n'est

pas possible, elle a recours à des méthodes d'imputation. Cette dernière pratique est courante dans la production de statistiques internationales. Les méthodes sont appliquées dans le respect des normes de qualité de l'Organisation et décrites en toute transparence dans les métadonnées des ensembles de données, et il est bien indiqué qu'il s'agit d'estimations de la FAO.

- S'agissant du troisième point, il est souligné dans le présent rapport que, pour les statistiques, la FAO s'efforce en permanence de trouver un équilibre entre la normalisation ou l'harmonisation internationale et la sensibilité aux spécificités des régions ou pays. Ces deux aspects sont tout aussi importants l'un que l'autre pour garantir la comparabilité entre les pays, qui est essentielle pour la qualité des statistiques internationales.

SUITE QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à prendre note du présent rapport et à donner les indications qu'il jugera utiles.

Projet d'avis

Le Comité:

- **prend note avec satisfaction des informations actualisées transmises sur la rationalisation des fonctions statistiques de la FAO et prend acte des mesures prises, des enseignements tirés et des défis qui restent à relever dans ce domaine;**
- **prend note avec satisfaction des informations actualisées transmises sur les normes, les procédures ou les outils que la FAO utilise pour contrôler les taux de réponse à ses questionnaires et en rendre compte, combler les lacunes dans les données et les statistiques et adapter les méthodologies aux différents biomes;**
- **souligne combien il importe que les membres répondent aux questionnaires de la FAO régulièrement et en temps utile afin que l'Organisation utilise les statistiques officielles dans ses bases de données;**
- **encourage la FAO à informer les membres sur d'autres sujets d'intérêt liés aux statistiques et aux données servant à l'élaboration des statistiques.**

I. Contexte

1. À sa 139e session (11-15 novembre 2024), le Comité du Programme a reçu, au titre du point XVII, «Données et statistiques agricoles», des informations actualisées sur le Groupe de coordination sur les données et le contrôle, la pertinence, la cohérence et la qualité des statistiques de la FAO. En conséquence, il a, notamment «encouragé la Direction à continuer d'améliorer le contrôle interne de la qualité des données de la FAO...» et «dit attendre avec intérêt de recevoir régulièrement des informations actualisées, au titre d'un point ordinaire de l'ordre du jour, sur cet important travail...» (CL 176/9).

2. Plus spécifiquement, le Comité a encouragé la FAO à communiquer davantage d'informations actualisées sur la rationalisation des fonctions statistiques, les taux de réponse aux questionnaires de la FAO, la procédure adoptée pour combler les lacunes dans les données et les statistiques et les efforts déployés pour adapter les méthodologies aux différents biomes, et à continuer de l'informer des travaux du Groupe de coordination sur les données. En outre, pendant les débats, plusieurs membres du Comité du Programme ont voulu en savoir plus sur ce que la FAO faisait pour améliorer la couverture mondiale des données et sur l'état d'avancement de ses programmes de renforcement des capacités statistiques en cours.

3. Le présent rapport se concentre sur quelques points mis en évidence par le Comité du Programme à sa 139e session, à savoir la rationalisation des fonctions statistiques, les taux de réponse et les procédures visant à combler les lacunes dans les données, ainsi que les efforts déployés pour adapter les méthodologies aux différents biomes ou contextes nationaux. Il est proposé de traiter les autres points dans des rapports ultérieurs, à de futures sessions du Comité du Programme.

II. Informations actualisées sur la rationalisation des fonctions statistiques

4. Conformément aux ajustements au Programme de travail et budget 2024-2025 (CL 174/3 et CL 174/REP), approuvés par le Conseil de la FAO le 8 décembre 2023, la fonction de statisticien en chef, qui relevait précédemment du Bureau du Statisticien en chef (OCS), a été intégrée à la Division de la statistique (ESS), la personne à la tête de cette division assumant désormais le rôle de statisticien en chef en sus de ses attributions. Cet ajustement organisationnel vise à consolider les fonctions statistiques et à les faire gagner en efficacité et fait suite à une recommandation clé formulée dans la récente évaluation de la fonction statistique à la FAO, à savoir fusionner les fonctions de statisticien en chef et de directeur de la Division de la statistique en une seule fonction et donner à cette entité des responsabilités plus larges pour la gestion des activités statistiques menées dans d'autres unités et divisions statistiques, afin d'améliorer la coordination et la cohérence de la fonction statistique[1].

5. Il est important de souligner que le rôle du Statisticien en chef – tel qu'il a été initialement décrit dans le Bulletin du Directeur général nº 2012/59 – est de renforcer la gouvernance des systèmes statistiques de la FAO en améliorant la cohérence de l'ensemble du programme statistique de l'Organisation, en veillant à ce que les statistiques soient irréprochables grâce à des normes statistiques et de données, à des mécanismes d'assurance qualité et à des pratiques optimales, et en renforçant la présence de la FAO dans les discussions mondiales sur les statistiques. En outre, le Statisticien en chef assume la responsabilité globale de toutes les activités statistiques de la FAO, responsabilité qui porte notamment sur l'examen et l'approbation de la collecte de données et des questionnaires envoyés aux pays, la diffusion des données et les activités de renforcement des capacités statistiques, ainsi que le mandat et la supervision fonctionnelle du personnel qui effectue des travaux statistiques partout dans l'Organisation, comme indiqué dans la circulaire administrative 2015/22, sur le cadre de responsabilités pour les activités statistiques de la FAO.

6. La fusion est effective depuis le 1er janvier 2024 et la décision a été communiquée à l'ensemble du personnel de la FAO par le Bulletin du Directeur général nº 2024/02. Le nouveau Statisticien s'est entretenu avec les directeurs des divisions de la FAO qui interviennent dans les activités statistiques et liées aux données et a pris la présidence du Groupe technique de coordination

[1] Evaluation of FAO's Statistical Work, recommandation 1, Thematic Evaluation Series 06/2020.

sur les données. Pour rappel, ce dernier soutient le Groupe de coordination sur les données dans ses travaux. Le Groupe de coordination sur les données, quant à lui, est l'organe décisionnel suprême au sein de l'Organisation concernant les données servant à l'élaboration des statistiques et les questions statistiques; il est présidé par l'Économiste en chef, en sa qualité de Chef de file exécutif chargé des données. Comme expliqué dans les documents CL 170/18 et PC 134/INF/3, les principaux objectifs du Groupe de coordination sur les données sont d'approuver et d'adopter les politiques, procédures et normes internes pour les statistiques et les données à des fins statistiques, de superviser les priorités stratégiques concernant les données et les statistiques qui profiteront à l'Organisation et à ses parties prenantes et de veiller à ce que la concrétisation de ces priorités soit conforme aux politiques, principes et initiatives des Nations Unies relatifs aux données ainsi qu'aux priorités programmatiques générales de la FAO. Des informations actualisées sur les activités de ce groupe ont été fournies à la 139e session du Comité du Programme.

7. La fusion des fonctions de statisticien en chef et de directeur de la Division de la statistique a entraîné celle de deux unités de la FAO jusqu'alors distinctes, ce qui a eu des incidences sur les plans administratif, financier et programmatique et sur le plan des ressources humaines.

8. D'un point de vue administratif et financier, les ressources humaines et financières de l'ancien Bureau du Statisticien en chef ont déjà été transférées à la Division de la statistique, comme on peut le voir dans le Programme de travail et budget (PTB) ajusté de 2024-2025 (CL 174/3). Il est question d'un poste de personnel du cadre organique de classe P-5 et d'un autre de classe P-3 et d'un poste de personnel administratif de classe G-4. Dans le même temps, la Division de la statistique a récupéré trois postes (deux P-3 et un P-2) qui avaient été détachés au Bureau du Statisticien en chef. Toutefois, à la suite de la fusion, deux postes vacants de l'ancien Bureau du Statisticien en chef ont été supprimés: un poste D-2 (statisticien en chef) et un poste G-5 (adjoint de l'équipe). La Division a reçu en échange 80 pour cent des ressources provenant de ces postes en ressources humaines hors fonctionnaires, ce qui lui a permis de créer un poste de directeur adjoint (D-1) non inscrit au PTB, dont le titulaire aidera le Statisticien en chef à s'acquitter de ses fonctions de coordination et de contrôle.

9. Les lignes de compte rendu à la Direction de haut niveau restent inchangées. Le Statisticien en chef / directeur de la Division de la statistique relève de l'Économiste en chef, puisque la Division fait partie de l'axe Développement économique et social de la FAO. En outre, il rend compte au Groupe de coordination sur les données, présidé par l'Économiste en chef.

10. D'un point de vue programmatique, la fusion des fonctions statistiques a conduit la Division de la statistique (ESS) à se réorganiser, en vue de remplir efficacement les fonctions que le Bureau du Statisticien en chef et elle exerçaient séparément, et aussi de capitaliser sur les gains d'efficience susceptibles de découler de cette fusion. Elle est ainsi aujourd'hui organisée en deux grands axes de travail (voir la figure 1, ci-dessous): i) l'axe Production des données et renforcement des capacités; ii) l'axe Gouvernance des données et des statistiques. Sous la direction générale du Statisticien en chef / directeur de la Division de la statistique, chaque axe de travail sera supervisé par un directeur adjoint.

11. Dans l'axe Production des données et renforcement des capacités, on retrouve les fonctions historiques de la Division de la statistique à savoir la production de statistiques concernant les cultures, l'élevage et l'alimentation (production agricole, commerce et bilans alimentaires), la sécurité alimentaire et la nutrition, les questions sociales et économiques et l'environnement. Le personnel de cet axe de travail gère en outre les programmes de renforcement des capacités et l'assistance technique au bénéfice des États membres concernant la production de données, notamment le Programme du recensement mondial de l'agriculture, l'Initiative 50x2030, la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales et le projet «La parole à ceux qui ont faim».

12. Quant au deuxième axe (Gouvernance des données et des statistiques), on y retrouve les fonctions de coordination du système statistique de la FAO, d'assurance qualité, de modernisation et d'innovation s'agissant des processus statistiques de l'Organisation et de diffusion des statistiques à l'échelle de celle-ci.

13. La fonction de coordination est assurée par une équipe de coordination pour les données et les statistiques, qui contribue à la coordination des activités de la FAO en la matière, tant en interne qu'à l'extérieur, assurant la représentation de la FAO dans les grandes instances statistiques internationales, telles que la Commission de statistique de l'ONU, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD), le Comité de coordination des activités de statistique et le Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies. À ce titre, cette équipe contribue à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'établissement de rapports sur le programme de travail de la FAO relatif aux données et aux statistiques et coordonne les activités dans l'ensemble de l'Organisation pour le suivi des indicateurs des ODD dont cette dernière est l'organisme responsable. Elle assure également le secrétariat du Groupe de coordination sur les données au niveau des directeurs et au niveau technique.

14. L'assurance qualité est dirigée par la nouvelle unité chargée de la qualité des données, à propos de laquelle les membres du Comité du Programme ont reçu des informations actualisées à leur 139e session. Il est rappelé que cette unité a pour principales fonctions d'aider le Statisticien en chef à analyser le cadre d'assurance de la qualité des statistiques et des données de la FAO et à le faire respecter, à mettre au point et promouvoir des méthodes statistiques internes et à contrôler les principaux produits statistiques et de données de la FAO en menant l'enquête sur l'assurance qualité et la planification, en effectuant des audits qualité ciblés et en consultant régulièrement les utilisateurs. Cette unité relève directement du Groupe de coordination sur les données, un gage d'homogénéité et de cohérence au sein de l'Organisation.

15. L'équipe chargée de l'innovation méthodologique favorise l'innovation dans les méthodes de production de statistiques agricoles et alimentaires, en particulier l'utilisation des mégadonnées et des sources de données non conventionnelles pour combler les lacunes dans les données et produire des analyses innovantes en temps réel. Parallèlement, elle effectue des analyses, innove et intègre les principaux processus statistiques de la FAO dans le Système statistique opérationnel, notamment en pilotant ce dernier.

16. Enfin, l'équipe chargée de la diffusion et de la communication gère et améliore les plateformes de diffusion des statistiques, coordonne l'élaboration et la diffusion des publications statistiques d'ESS, fait la promotion des statistiques de la FAO en interne et à l'extérieur et modernise et intègre la diffusion des données de toutes les statistiques de la FAO, notamment en dirigeant la mise au point de l'Entrepôt de données statistiques et de la nouvelle plateforme de diffusion intégrée de la FAO qui sera mise en place prochainement.

17. Concernant les ressources humaines, la réorganisation interne de la Division de la statistique est passée essentiellement par la réaffectation interne du personnel de la Division et de l'ancien Bureau du Statisticien en chef, mais la fusion a aussi entraîné la réaffectation ou la création de nouvelles fonctions ainsi que l'affectation de fonctions à des postes qui existaient déjà. On peut prendre l'exemple de la nouvelle équipe chargée de la qualité des données, pour laquelle un nouveau chef (P-4) a été recruté en août 2024 et celui de la nouvelle équipe chargée de la diffusion et de la communication, pour laquelle un nouveau chef (P-4) a été recruté fin 2023. En outre, le recrutement pour le poste de directeur adjoint D-1, qui dirigera l'axe Gouvernance des données et des statistiques, est en cours.

A. Gains d'efficience: enseignements tirés

18. Effective depuis plus d'un an, la rationalisation des fonctions de statisticien en chef et de directeur de la Division de la statistique a déjà porté ses fruits en termes d'efficience, d'homogénéité et de cohérence. Tout d'abord, comme expliqué plus haut, la fusion a entraîné une rationalisation du personnel. Les postes auparavant vacants ou affectés à d'autres fonctions obsolètes ont été réaffectés à de nouvelles fonctions d'ESS résultant de la fusion, pour un meilleur alignement sur les nouvelles priorités.

19. Ensuite, la rationalisation des fonctions statistiques a également permis d'améliorer la coordination au sein de la Division de la statistique, notamment en ce qui concerne les fonctions administratives au sein de l'Organisation, la collecte et la diffusion des données relatives aux ODD, l'organisation des commissions régionales de la FAO sur les statistiques agricoles, l'élaboration de normes, le déploiement d'interventions de renforcement des capacités, ainsi que la diffusion et la communication des statistiques de la FAO et d'ESS. Bon nombre de ces domaines de travail nécessitaient auparavant la contribution conjointe du personnel de la Division de la statistique et de celui du Bureau du Statisticien en chef, ce qui demandait un travail de coordination supplémentaire et entraînait un risque de conflit entre les priorités, puisque ces deux unités étaient distinctes sur le plan fonctionnel. De même, la rationalisation des fonctions a favorisé la mise à jour des normes statistiques par toutes les équipes concernées au sein de la Division de la statistique et a amélioré la cohérence du projet de modernisation de l'infrastructure informatique pour les statistiques, dont les deux sous-composants, le Système statistique opérationnel et l'Entrepôt de données statistiques, relevaient, respectivement, de la Division de la statistique et du Bureau du Statisticien en chef.

20. En outre, la Division de la statistique réformée a gagné en efficacité; elle peut mieux répondre aux priorités nouvelles et émergentes, disposant d'effectifs plus nombreux et aux compétences plus diversifiées, et elle a en outre pu profiter d'économies d'échelle dans l'utilisation des ressources humaines hors fonctionnaires et de gains d'efficience grâce à la rationalisation des fonctions non statistiques (s'agissant par exemple de la communication et de l'administration). Plus important encore, la rationalisation des fonctions statistiques a permis d'améliorer la coordination entre la Division de la statistique et les autres unités de la FAO ainsi que les partenaires extérieurs, en éliminant toute confusion qui aurait pu exister quant à savoir qui contacter pour telle ou telle question statistique au sein de la FAO. Enfin, cette rationalisation a fait gagner en cohérence dans la communication externe en facilitant la diffusion d'un contenu plus harmonisé sur le site web de la FAO consacré aux statistiques, notamment en supprimant d'anciennes pages web qui faisaient partiellement double emploi avec celui-ci.

B. Défis restants

21. Si la rationalisation des fonctions du Bureau du Statisticien en chef et de la Division de la statistique a été bénéfique à bien des égards, comme expliqué ci-dessus, il reste encore des défis à relever en ce qui concerne les statistiques de la FAO. Le plus grand est l'insuffisance chronique des ressources du PTB affectées aux activités statistiques de base. Dans le document PC 132/5, un plan pour «optimiser l'affectation des ressources et intensifier la mobilisation de ressources» a été établi face à ce problème. En bref, on souligne dans ce plan la nécessité de mobiliser des ressources extrabudgétaires (compte tenu des maigres ressources disponibles au sein de l'Organisation), en particulier pour le déploiement de programmes de renforcement des capacités statistiques. Ce plan est toujours en vigueur, mais la demande d'assistance technique dépasse encore largement les ressources allouées, et il est difficile de trouver de nouvelles sources de financement externe. En outre, compte tenu du petit nombre de donateurs désireux d'investir dans les données et les statistiques, la FAO dépend de plus en plus des contributions volontaires d'un petit nombre de partenaires pour le financement des interventions de renforcement des capacités statistiques, ce qui entretient l'incertitude quant à la viabilité à long terme de certaines initiatives.

22. La rotation du personnel reste également un défi: la réorganisation de la Division de la statistique a coïncidé avec de nombreux mouvements de personnel pour cause de retraite ou de promotion. De ce fait, la Division a eu du mal à attirer et à retenir des talents et a dû multiplier les procédures de recrutement, dont certaines ont été retardées en raison de l'absence de candidats qualifiés et de la nécessité de publier à nouveau les avis de vacance. Pour remédier à cette situation, elle a élaboré un plan de recrutement et travaille en étroite collaboration avec la Division des ressources humaines.

23. Un autre défi réside dans la nécessité de mieux coordonner les activités statistiques mises en œuvre dans les bureaux décentralisés de la FAO. Actuellement, le nombre de statisticiens en poste dans les bureaux décentralisés (c'est-à-dire les bureaux régionaux ou sous-régionaux) n'est pas suffisant pour répondre à la demande de soutien (assistance technique) des États membres et,

lorsqu'ils sont présents, ces statisticiens des bureaux régionaux et sous-régionaux ne sont formellement pas tenus de rendre compte au Statisticien en chef, ce qui restreint la fonction de contrôle de ce dernier. Différents moyens sont mis en œuvre pour régler ce problème: le Groupe de coordination sur les données, qui réunit, entre autres, les sous-directeurs généraux dans les régions; les réunions de coordination régulières entre le Statisticien en chef et les statisticiens des bureaux régionaux et sous-régionaux; le rôle complémentaire donné à l'Économiste en chef, de ligne hiérarchique principale ou secondaire pour la plupart des unités de la FAO intervenant dans les activités statistiques.

24. Enfin, il faut également renforcer la coordination au niveau des données qui sont fortement susceptibles d'être utilisées à des fins statistiques, parmi lesquelles les mégadonnées et les données d'observation de la Terre ou géospatiales. Sur ce dernier point, par exemple, on peut améliorer la coordination interne entre le travail statistique et les activités géospatiales. C'est l'une des six priorités du Groupe de coordination sur les données, comme indiqué dans le document PC 134/INF/3, intitulé *Informations actualisées sur la gouvernance des activités statistiques et autres travaux de la FAO en rapport avec les données et la mise en conformité avec les politiques transversales de la FAO relatives à la protection des données et aux droits de propriété intellectuelle*, et comme rappelé à la 139e session du Comité du Programme. La mise en place – en 2025 – de mécanismes d'assurance qualité portant spécialement sur l'utilisation de données géospatiales pour la production de statistiques est une mesure concrète qui va dans ce sens.

III. Taux de réponse aux questionnaires de la FAO et méthodes pour combler les lacunes dans les données

25. La FAO s'efforce de publier des statistiques sur l'alimentation et l'agriculture tirées de données communiquées directement par les membres (données officielles). Pour ce faire, elle envoie normalement des questionnaires[2] aux institutions des États membres qui sont chargées de recueillir les données relevant de son mandat. Chaque pays dispose habituellement d'un coordonnateur, chargé d'un domaine statistique, qui reçoit le questionnaire et est chargé de fournir les données à la FAO.

26. Dès lors, la FAO a besoin que les pays s'acquittent de leurs obligations en matière de communication d'informations pour représenter avec exactitude la situation dans différents domaines, parmi lesquels la sécurité alimentaire, la production agricole, le commerce ou l'emploi, aux niveaux national, régional et mondial.

27. L'Organisation compile en interne les taux de réponse des pays aux questionnaires, en guise d'indicateur de qualité, et elle travaille à leur ajout, au côté d'autres indicateurs de qualité, dans les métadonnées qui accompagnent chacun de ses ensembles de données[3].

28. Dans les cas où les institutions nationales ne fournissent pas un questionnaire entièrement rempli, la FAO s'efforce, dans un premier temps, de combler les lacunes en recueillant les données manquantes dans des sources nationales officielles, essentiellement des sites web officiels et vérifiés ou des publications des organismes publics nationaux (bureaux nationaux de la statistique, ministères, instituts publics), ou d'autres organismes des Nations Unies ou organismes internationaux qui ont recueilli et diffusé des statistiques officielles des membres. Même si elle demande beaucoup de ressources et de temps, cette méthode est celle que la FAO préfère pour combler les lacunes dans ses ensembles de données puisqu'elle repose sur des données officielles.

29. Lorsque cette première méthode n'est pas réalisable et que des lacunes subsistent dans les ensembles de données, la FAO diffuse ceux-ci avec des valeurs manquantes ou a recours à différents moyens statistiques pour combler les lacunes. Il s'agit d'une pratique courante dans la production de statistiques internationales, qui aide fortement la FAO à s'acquitter de sa mission qui consiste à

[2] Les questionnaires que la FAO envoie aux pays peuvent être consultés ici: https://www.fao.org/statistics/data-collection/general/fr.

[3] Voir les normes statistiques de la FAO sur les indicateurs de qualité pour les utilisateurs externes et sur la diffusion des métadonnées pour les bases de données statistiques de la FAO, consultables ici (en anglais): https://www.fao.org/statistics/data-and-statistical-standard-series/en.

diffuser des statistiques mondiales, régionales et sous-régionales qui soient représentatives de la population cible dans l'espace géographique visé. Ces autres moyens supposent généralement d'exploiter d'autres sources de données et/ou d'utiliser certaines méthodes et techniques statistiques propres à chaque ensemble de données, qui font l'objet de normes statistiques et de mécanismes d'approbation internes. Conformément aux principes régissant les activités statistiques internationales[4], qui constituent le cadre d'assurance qualité utilisé par le système des Nations Unies, les sources de données et les méthodes utilisées pour combler les lacunes sont présentées en toute transparence dans les métadonnées de l'ensemble de données, tout comme les éventuelles limitations associées à la méthode choisie.

30. Pour combler les lacunes restantes dans les données, la FAO a le plus souvent recours à des techniques d'imputation statistique. Il n'est pas ici question d'une méthode unique, mais bien d'une large panoplie de méthodes possibles (modélisation, imputation historique ou imputation par voisin le plus proche, par exemple). De manière générale, on choisit les techniques d'imputation qui permettent de remplacer les valeurs manquantes par des valeurs plausibles et cohérentes, afin de faciliter les analyses et les agrégations de données ultérieures. La FAO dispose d'une norme détaillée et complète sur l'imputation[5], que le Groupe technique de coordination sur les données a approuvée le 3 novembre 2023. C'est le Statisticien en chef, avec l'appui de la nouvelle unité chargée de la qualité des données, présentée plus haut, qui est chargé de veiller au respect de cette norme, que toutes les unités de la FAO jouant un rôle dans le travail statistique doivent également respecter.

31. On notera que les programmes de renforcement des capacités statistiques menés par la FAO au profit des membres constituent un effort à moyen et long terme pour combler les lacunes de longue date dans les données, puisqu'ils visent à renforcer la capacité des pays de produire durablement des données pertinentes sur l'alimentation et l'agriculture, qui sont ensuite publiées dans les plateformes de données de la FAO, notamment FAOSTAT. Ces programmes, qui prennent la forme d'une assistance technique ou de formations, sont conçus pour aider les fonctionnaires nationaux dans la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de données plus nombreuses et de meilleure qualité, qui pourront servir pour l'élaboration des politiques et pour l'établissement des rapports. Des informations actualisées sur les programmes de renforcement des capacités statistiques de la FAO pourraient faire l'objet d'un rapport ultérieur au Comité du Programme.

IV. Adaptation des méthodologies aux différents biomes et aux différentes typologies de pays

32. S'agissant des statistiques, la FAO s'efforce en permanence de trouver un équilibre entre la normalisation ou l'harmonisation internationale et la sensibilité aux spécificités des pays. La comparabilité entre pays, par exemple, qui est une base fondamentale de la qualité des statistiques internationales, suppose que les pays utilisent au moins certaines méthodes, normes, définitions et classifications communes.

33. Cependant, il ne faut pas pour autant suivre une approche dogmatique que l'on chercherait à appliquer dans tous les cas. Au contraire, on risque bien souvent de compromettre la comparabilité entre pays en suivant aveuglément toujours la même approche. Par conséquent, la FAO doit tenir compte, dans les méthodes statistiques qu'elle utilise au niveau mondial, d'une certaine spécificité des pays afin d'obtenir des données de la meilleure qualité possible. On peut prendre comme exemple la définition de la forêt, qui sous-tend l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO et les indicateurs 15.1.1 et 15.2.1 des ODD. Si la définition standard mondiale de la forêt utilisée par la FAO fait référence à des arbres de 5 mètres de haut, on peut abaisser ce critère dans les pays essentiellement arides dont les arbres sont généralement plus courts. Sans cette flexibilité, on risquerait de sous-estimer la superficie forestière dans ces pays et, donc, d'entraver la comparabilité entre pays plutôt que de l'améliorer.

[4] Voir https://unstats.un.org/unsd/ccsa/principles_stat_activities/principles_stat_activities.pdf (en anglais).
[5] Voir, par exemple, les normes statistiques sur l'imputation et sur la vérification et la validation des données, consultables ici: https://www.fao.org/statistics/data-and-statistical-standard-series/en (en anglais).

34. De même, le récent affinement méthodologique de l'indicateur 15.4.2 des ODD par la FAO, au cours duquel l'Organisation a notamment décidé d'utiliser non plus l'altitude des montagnes mais bien la zone bioclimatique comme principal critère de ventilation, va dans le sens de l'amélioration de la comparabilité entre pays. L'altitude des montagnes constitue certes une mesure concrète et objective, mais elle a conduit à comparer des montagnes de même altitude situées sous les tropiques et dans les régions boréales, ce qui n'a guère de sens.

35. Autre exemple: la décision d'employer, finalement, l'efficacité d'utilisation de l'azote comme mesure de l'utilisation d'engrais dans la méthode supplétive pour l'indicateur 2.4.1 sur l'agriculture durable, et non l'intensité de l'utilisation d'engrais par rapport à la superficie des terres cultivées, comme proposé précédemment. Au cours des délibérations du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD[6], les participants ont admis qu'il serait difficile de fixer un seuil universel pour l'utilisation des engrais, puisque les besoins en engrais varient fortement en fonction des cultures, du nombre de campagnes agricoles et des facteurs édaphiques et conditions climatiques dans les pays. Voilà pourquoi il a été décidé d'utiliser l'efficacité d'utilisation de l'azote, indicateur qui a trait au bilan en éléments nutritifs du sol.

36. Compte tenu de l'importance de ce sujet, la FAO pourrait, à la demande des membres, organiser au cours de l'année une réunion technique avec eux afin de déterminer dans quels domaines l'adaptation des méthodes de la FAO à différents biomes doit faire l'objet d'une discussion technique plus approfondie, et aussi de définir les domaines de recherche dans les cas où aucune méthode n'est disponible pour l'instant.

[6] Groupe d'experts techniques relevant de la Commission statistique de l'ONU, composé de représentants des bureaux nationaux de statistique des États membres de l'ONU, qui a pour mission d'examiner et d'approuver les méthodes utilisées concernant les indicateurs des ODD.
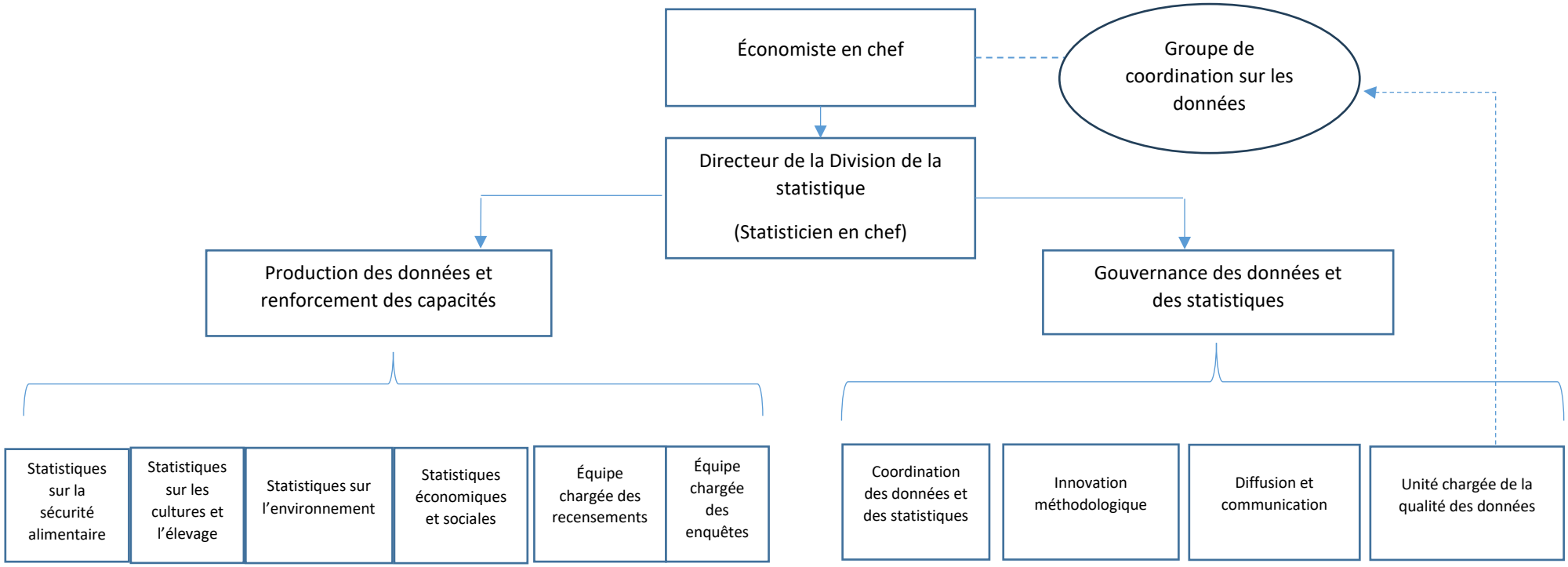
Figure 1: Nouvelle structure de la Division de la statistique de la FAO